

FICHE PRATIQUE SUR LE CALAGE D'UNE RESIDENCE MOBILE DE LOISIRS

En préambule,

Compte tenu de la gravité, le plus souvent, des conséquences physiques et/ou matérielles en cas d'accident survenant à l'occasion des opérations de calage-décalage de RML, la Profession a décidé de proposer un outil pratique à destination des gestionnaires et exploitants de campings.

Les éléments proposés dans les fiches ne sont en aucun cas des préconisations ni des recommandations impératives. Ils se veulent un outil d'aide à la décision et à la gestion pour les opérations concernées. Ils ne se substituent en aucun cas aux éventuelles dispositions légales, réglementaires ou techniques qui pourraient s'appliquer. La responsabilité de la FNHPA ne pourrait dès lors être recherchée en cas d'incident survenant à l'occasion d'une intervention de calage/décalage.

Les informations données sont générales et ne sont pas nécessairement adaptées à une situation particulière. En effet, chaque intervention est spécifique et doit notamment prendre en compte les contraintes du terrain, du mobil home, de son environnement ainsi que des consignes données par le fabricant.

Il appartient aux gestionnaires et exploitants de campings d'assurer l'information et la formation du personnel autorisé sur les bonnes pratiques et le respect des règles de sécurité en la matière.

Les opérations de calage/décalage de mobil homes sont susceptibles de représenter un danger important, notamment d'écrasement ; à ce titre, les risques identifiés dans la présente fiche, leur classement ainsi que les propositions d'actions à mettre en place doivent être formalisés dans le document unique.

FICHE PRATIQUE SUR LE CALAGE D'UNE RESIDENCE MOBILE DE LOISIRS

PREREQUIS

Avant tout calage de RML, il est important de :

- Procéder à l'évaluation des conditions météorologiques (prise en compte des vigilances météorologiques)
- Vérifier que le conducteur soit en possession d'un permis de conduire adéquat
- Prévoir un nombre de salariés suffisant (pas moins de deux salariés)
- S'assurer d'être en possession de la totalité du matériel nécessaire au calage
- S'assurer que le terrain soit nivelé.
- Vérifier la pression des pneus du véhicule de tractage (la pression préconisée est indiquée sur les côtés de la RML)

1/ Mise en place de la résidence mobile de loisirs :

Tracter la résidence mobile de loisir (avec un véhicule adapté de type 4x4 ou tracteur) sur l'emplacement à l'aide de la barre de traction située sur le locatif. La barre de traction étant rétractable, il conviendra de la maintenir à l'aide des boulons fournis par le constructeur. Il est conseillé d'utiliser les plaques de roulage lors de la mise en place. Lors du tractage avoir deux personnes à pied de chaque côté du mobil-home.

2/ Préparation de la résidence mobile de loisir au calage :

1- Avec béquilles de calage :

1^{ère} étape : Baisser les béquilles de calage présentes sur la résidence mobile de loisirs ou installer des supports d'essieu adaptés (de type parpaing).

2^{ème} étape : Désolidariser la barre de traction du véhicule et la mettre en position rétractée dans l'emplacement prévu à cet effet ou la poser au sol.

Passez au titre 3

2- Sans béquilles de calage :

1^{ère} étape : Désolidariser la barre de traction du véhicule et la mettre en position rétractée dans l'emplacement prévu à cet effet ou la poser au sol.

Passez au titre 3

3/ Préparation de la résidence mobile de loisir au calage (suite) :

1- Sans vérin de calage :

Passez au titre 4

2- Avec vérin de calage :

Installer les vérins de calage fournis par le constructeur dans les espaces prévus à cet effet et les maintenir à l'aide d'élastiques. Le nombre de point de calage sur le châssis varient en fonction des modèles. Il est donc important de suivre les recommandations du fabricant !

Passez au titre 4

4/ Calage de la résidence mobile de loisirs :

1^{ère} étape : Afin de pouvoir caler la RML, il est nécessaire de la soulever soit à l'aide de coussins pneumatiques (que l'on gonfle à l'aide d'un compresseur), soit à l'aide de crics, placés sur une bonne assise.

Ces matériels doivent être placés sous les traverses métalliques centrales aux emplacements prévus à cet effet, en deux points : un point entre les roues et le pignon de gauche et un point entre les roues et le pignon de droite.

Cette étape permet aux roues de la RML de ne plus toucher le sol.

2^{ème} étape :

1- Sans vérin de calage :

Placer des parpaings ou des blocs béton de manière stable sous la traverse métallique (il est possible de devoir ajouter une ou plusieurs cales en bois sur les parpaings à fin d'augmenter la hauteur du calage).

2- Avec vérin de calage :

Placer des parpaings ou des blocs béton sous les vérins de calage de manière stable, régler la hauteur à l'aide d'un outil approprié (clé à molette ou clé plate de taille adapté) si besoin rajouter une cale en bois entre le vérin et le parpaing.

4^{ème} étape : Une fois que les parpaings ou les vérins sont en place et le RLM de niveau vous pouvez dégonfler les coussins pneumatiques ou retirer les crics.

5^{ème} étape : Reproduire les étapes 1 et 2 de l'autre côté et finir par descendre les béquilles ou chandelles sur un support stable (dalles de terrasse, pavés...).

5/ Préparation de la RML :

Retirer l'ensemble des cales de transport (petite pièce en caoutchouc) situées aux niveaux des ouvertures (portes et fenêtres) à l'aide d'un tournevis.

MATERIEL NECESSAIRE :

- Gants
- Chaussures de sécurité
- Chasuble
- Véhicule de traction (type 4X4) ou tracteur.
- Support d'essieu (en l'absence de béquilles présentes sur la RML)

- Plaques de roulage
- Coussins pneumatiques
- Vérins de calage
- Elastiques de maintien
- Parpaings ou blocs de béton haute densité
- Cales en bois dur (maximum 5 cm d'épaisseur)
- Tournevis
- Niveau
- Visseuse ou manivelle (pour béquilles ou chandelles)

FICHE PRATIQUE SUR LE DECALAGE D'UNE RESIDENCE MOBILE DE LOISIRS

PREREQUIS

Avant tout décalage de RML, il est important de :

- Procéder à l'évaluation des conditions météorologiques (prise en compte des vigilances météorologiques)
- Vérifier que le conducteur soit en possession d'un permis de conduire adéquat
- Prévoir un nombre de salariés suffisant (pas moins de deux salariés)
- S'assurer d'être en possession de la totalité du matériel nécessaire au décalage
- S'assurer que le terrain soit nivelé.
- Vérifier la pression des pneus du véhicule de tractage (la pression préconisée est indiquée sur les côtés de la RML)

1/ Préparation de la RML :

Désolidariser la RML de l'ensemble des réseaux auxquels elle est reliée (électricité, arrivée d'eau, évacuation des eaux usées, etc.)

Placer l'ensemble des cales de transport (petite pièce en caoutchouc) aux niveaux des ouvertures (portes et fenêtres).

Positionner la barre de traction en mode tractage et la fixer.

2/ Préparation de la résidence mobile de loisir au décalage :

1^{ère} étape : Afin de pouvoir déplacer la RML, il est nécessaire de la soulever soit à l'aide de coussins pneumatiques (que l'on gonfle à l'aide d'un compresseur), soit à l'aide de crics, placés sur une bonne assise.

Ces matériels doivent être placés sous les traverses métalliques centrales aux emplacements prévus à cet effet, en deux points : un point entre les roues et le pignon de gauche et un point entre les roues et le pignon de droite.

Cette étape permet aux roues de la RML de ne plus toucher le sol.

2^{ème} étape : Remonter les béquilles ou chandelles et retirer les parpaings ou les blocs béton.

3^{ème} étape : Reproduire les étapes 1 et 2 de l'autre côté

3/ Décalage de la résidence mobile de loisir :

1- Avec béquilles de calage :

1^{ère} étape : Baisser les béquilles de calage présentes sur la résidence mobile de loisirs

Passez au titre 4

2- Sans béquilles de calage :

Passez au titre 4

4/ Décalage de la résidence mobile de loisir (suite) :

1- Sans vérin de calage :

Passez au titre 5

2- Avec vérin de calage :

Installer les vérins de calage fournis par le constructeur dans les espaces prévus à cet effet. Le nombre de point de calage sur le châssis varie en fonction des modèles. Il est donc important de suivre les recommandations du fabricant !

Passez au titre 5

5/ Arrimage de la RML au véhicule de tractage

1^{ère} étape : Retirer progressivement les coussins pneumatiques ou les crics utilisés pour soulever la RML afin que celle-ci puisse reposer sur les béquilles ou vérins de calage préalablement installés.

2^{ème} étape : Placer le véhicule devant la barre de traction afin de pouvoir solidariser les deux éléments ensemble.

3^{ème} étape : Solidariser la barre de traction de la RML avec le véhicule de tractage.

4^{ème} étape : Retirer progressivement les béquilles ou vérins de calage.

5^{ème} étape : Déplacer la RML

MATERIEL NECESSAIRE :

- Gants
- Chaussures de sécurité
- Chasuble
- Véhicule de traction (type 4X4) ou tracteur.
- Support d'essieu (en l'absence de béquilles présentes sur la RML)
- Plaques de roulage
- Coussins pneumatiques
- Vérins de calage
- Elastiques de maintien
- Parpaings ou blocs de béton haute densité
- Cales en bois dur (maximum 5 cm d'épaisseur)
- Tournevis
- Niveau
- Visseuse ou manivelle (pour béquilles ou chandelles)